

## Oui, vous pouvez aider les malades du cancer du sein

Comment ? En fabriquant des bonnets avec de vieux t-shirts.

VAL-DE-MARNE

PAR DENIS COURTINE

**C'EST** le genre de sujets dont on évite en général de parler tant qu'on n'est pas concerné. Parce qu'il traite de la maladie et des difficultés financières. Bref, un sujet tabou. Et pourtant, des centaines de milliers de personnes sont confrontées à ce problème.

Le cancer du sein, le plus fréquent et le plus mortel chez la femme, nécessite l'achat d'accessoires que les patientes ont parfois du mal à payer. C'est la raison pour laquelle depuis deux ans, l'association Mon bonnet rose collecte des bonnets de chimiothérapie et des perruques pour les redistribuer à des patientes en oncologie. Pendant tout le mois, à l'occasion d'Octobre rose, un challenge spécial est organisé pour que le grand public puisse participer à cet objectif.

### Un tutoriel dispo en ligne

Dans le Val-de-Marne, un établissement en particulier est associé à l'opération. Il s'agit de l'Institut du sein, situé à l'hôpital Paul-d'Egine, à Champigny. Le principe ? Confectionner des bonnets de chimiothérapie à partir de tee-shirts recyclés grâce à un tutoriel disponible en ligne\*.

Sur tout le territoire national, l'association espère à terme pouvoir récolter environ 60 000 bonnets. Soit autant que le nombre de femmes atteintes chaque année par un cancer du sein. Pourquoi un bonnet ? Quand on n'a plus de

cheveux à cause de la chimiothérapie, c'est ce qu'on met à la place de la perruque « qu'on ne peut pas mettre tout le temps parce que ça gratte », explique Céline, une mère de famille de Villiers-sur-Marne qui se remet d'un cancer du sein. « Si on veut rester femme et coquette, on est un peu obligées d'avoir plusieurs bonnets, confie-t-elle. Cela coûte pas moins de 30 à 35 € et peut monter à plus de 50 €. » En plus des 200 € de perruque qui restent souvent à la charge des patientes. « Certaines y renoncent à cause de ça », soupire Céline.

Avec ce cancer du sein, cette cadre dans une entreprise, qui vient de fêter ses 40 ans, a pris conscience de l'injustice sociale face à la maladie. « Sur notre groupe de soutien entre patientes, on avait des intérimaires qui ne pouvaient pas se payer les mêmes accessoires que moi, qui bénéficie d'une mutuelle et d'un complément de salaire de mon entreprise. Je me souviens par exemple d'un sérum à 80 € le tube contre la perte des cils. »

Bien sûr, une patiente dans le besoin aura peut-être droit à un coup de pouce officieux qui lui permettra de récupérer à droite ou à gauche un bonnet ou une perruque. « D'où l'importance de ce challenge d'Octobre rose, parce que tout le monde peut y participer et cela rend vraiment service », souligne la mère de famille.

\* Sur lechallenge.monbonnetrose.fr. Les bonnets sont à déposer à l'hôpital Paul-d'Egine, 4, avenue Marx-Dormoy, à Champigny (94).

Chauconin-Neufmontiers (Seine-et-Marne), en février. La mairie s'oppose depuis des mois au transfert de la pharmacie Jules-Verne.

## En BREF

### PARIS ET ISSY-LES-MOULINEAUX (92)

Canal + diffuse ce soir et mercredi prochain, à partir de 23 heures, les quatre épisodes de la série documentaire « Une vie d'écart ». Tournée l'année dernière, pendant six semaines, elle met en scène la rencontre entre une dizaine de nonagénaires de l'Ehpad Repotel, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) et une dizaine d'enfants de l'école maternelle Dombasle, dans le XV<sup>e</sup> arrondissement.

### MELUN (77)

Auteur du livre « Famille presque zéro déchet », Jérémie Pichon animera une conférence demain à 19 h 30 à L'Escalé (quai Joffre) à Melun (Seine-et-Marne). Il racontera comment sa famille est passée de 390 kg de déchets produits à un bocal d'1 kg par an en trois ans. Inscription gratuite : [www.ville-melun.fr](http://www.ville-melun.fr)



## Une heure de bus pour rejoindre la pharmacie ?

Cette officine seine-et-marnaise devrait s'installer dans le centre commercial voisin, à 3 km du bourg. En colère, le maire s'en remet à la justice.

### CHAUCONIN-NEUFMONTIERS | 77

PAR ALEXANDRE ARLOT

**DANS L'AFFRONTMENT** qui oppose la municipalité de Chauconin-Neufmontiers, en Seine-et-Marne, à « sa » pharmacie et au centre commercial des Saisons de Meaux, la première pensait avoir remporté une victoire capitale. Elle s'est transformée en une amère défaite. Malgré ce camouflet, l'heure n'est pas au dépôt des armes.

Voilà des mois que la « bataille de la croix verte » fait rage dans cette commune de 3 000 habitants, voisine de Meaux. Le pharmacien veut quitter le bourg pour migrer vers le centre commercial. L'Agence régionale de santé (ARS) vient de valider ce déménagement, au grand dam du maire. Lequel vient de déposer un recours au tribunal administratif de Melun.

Un tel transfert obéit à plusieurs critères (lire encadré). Le cas de Chauconin-Neufmontiers est particulier puisque le déménagement s'opère au sein même de la ville. « La commune ne perd pas sa pharmacie », insiste Eric Gilet, l'un des deux gérants de l'officine.

Pour le maire (DVG), Michel Bachmann, c'est tout comme.

Il fustige cette décision au nom de la proximité. Les Saisons de Meaux se trouvent à l'écart des habitations, à 3 km du bourg. Deux solutions existent pour s'y rendre : en voiture ou en transports en commun. La première est plus pratique que la seconde. Encore faut-il avoir une automobile... En bus, il faut compter presque une heure car on est obligé de passer par la gare routière de Meaux.

### L'ARS a d'abord refusé le transfert

Dans son premier arrêté, en date du 22 avril, l'ARS avait rejeté la demande de transfert, arguant de la mauvaise desserte de la nouvelle officine. Trois mois plus tard, l'établissement public rétro-pédalait. Le texte précédent « est entaché d'une erreur qu'il convient de rectifier », indique le second arrêté.

« L'ARS s'était fiée à Google et avait fait une mésestimation de la desserte », explique Eric Gilet. Selon le décret « définissant les conditions de transport pour l'accès à une officine en vue de caractériser un approvisionnement en médicament compromis pour la population », celles-ci doivent permettre d'assurer « au moins un

trajet aller-retour par jour ouvrable », ainsi qu'« un arrêt à proximité de l'une ou l'autre de ces officines ».

Michel Bachmann aussi fait valoir que l'alinéa 1 de l'article L 5 125-3 du Code de la santé publique autorise les transferts d'officine « sous réserve de ne pas compromettre l'approvisionnement nécessaire en médicaments de la population résidente du quartier, de la commune ou des communes d'origine ».

Eric Gilet justifie quant à lui sa demande de transfert par le manque de médecins généralistes dans la commune et « l'inaction » dont la municipalité aurait fait preuve. « Si on reste ici, on crève ! », résumait-il en début d'année.

Une fois l'arrêté de l'ARS publié, l'officine doit attendre trois mois avant d'emménager dans son nouvel emplacement. « Elle devra être effectivement ouverte au public au plus tard à l'issue d'un délai de deux ans », précise l'ARS. La pharmacie Jules-Verne pourra donc investir les Saisons de Meaux au plus tôt le 22 juillet 2022. A moins que le tribunal administratif ne décide de relancer la bataille de la croix verte.

### Le nombre d'officines fixé selon le nombre d'habitants

S'agissant d'une activité commerciale réglementée, le nombre d'officines dépend de la strate de population à laquelle appartient la ville. « Les quotas sont de 2 500 habitants pour la première licence et de 4 500 habitants pour les suivantes », stipule l'ordre des pharmaciens. Peuplé de 3 157 habitants — parmi lesquels sont recensés près d'un millier de détenus du centre pénitentiaire ouvert en janvier 2005 — Chauconin-Neufmontiers ne peut compter qu'une seule croix verte. Raison pour laquelle sa localisation est un enjeu crucial.

SI ON RESTE ICI, ON CRÈVE !  
ERIC GILET, PHARMACIEN

Le Parisien

Rendez-vous du 5 au 10 octobre sur le stand Le Parisien

de 09h00 à 20h00 dans votre magasin Hyper U.

De nombreux avantages et surprises vous y attendent...

HYPER U

25 AVENUE JEAN JAURÈS  
93330 NEUILLY-SUR-MARNE

